



AGENCE NATIONALE DU SPORT

**Financement
des
Projets Sportifs Fédéraux**

-

Campagne 2020

Première année de mise en place du dispositif pour toutes les fédérations.

ÉCHÉANCIER

- **Ouverture de la campagne : *8 avril 2020***
- **Date limite de dépôt des dossiers : *10 mai 2020***
- **Retour des propositions à l'agence : *30 juillet 2020***
- **Validation des propositions par l'ANS : *août 2020***
- **Envoi des notifications de paiement par l'ANS : *sept 2020***

Une campagne et des actions identiques à celles de 2019

Les actions éligibles : 3 Domaines / 16 thématiques



Développement de la pratique fédérale	
Fonctionnement Équipe technique régionale	Ligues
Développer l'aviron de rivière/mer/indoor/BF	Ligues/CD/clubs
Développer le handi-aviron	Ligues/CD/clubs
Recruter et fidéliser de nouveaux pratiquants <u>notamment à travers la pratique compétitive chez les juniors et les seniors</u>	Ligues/CD/clubs
Accès à la performance	Ligues
Création de structures	Ligues / CD
Structuration et obtention du label EFA	Ligues/CD/clubs
Formation des bénévoles	Ligues/clubs
Organisation de compétition sportive	CD/Clubs
Développer l'aviron scolaire	Ligues/CD/clubs

Développement de la pratique fédérale (suite)

**Déplacement aux championnats (action
réservée aux associations d'outre mer)**

clubs

Promotion du Sport santé

Labellisation de structure Aviron Santé

Clubs

Développement du dispositif
« sport sur ordonnance »

Ligues/CD/clubs

Développement de l'éthique

S'engager dans une démarche en faveur des
publics éloignés des pratiques sportives

Ligues/CD/clubs

Promouvoir la place des femmes dans des
postes à responsabilité ou des actions
d'encadrement

Ligues/CD/clubs

Mettre en place des actions en faveurs du
développement durable

Ligues/CD/clubs

LA CAMPAGNE 2020



Les structures éligibles : identique 2020

- Ligues
- Comités départementaux
- Clubs affiliés recensant 30 unités de licences et plus (sauf exception*)
- Clubs affiliés indoor recensant 30 licences I et plus (sauf exception*)
- Clubs affiliés banc fixe recensant 30 licences BF et plus (sauf exception*)

* Clubs (dont clubs nouvellement créés) ayant un projet de développement pertinent

- **Seuil minimum d'aide financière par bénéficiaire : 1500 €**
- **Seuil abaissé à 1000 € pour les structures situées en ZRR**
- **Maximum d'actions éligibles par structure :**
 - **Liges 6**
 - **Comités départementaux 5**
 - **Clubs : 4**
- **La possession d'un label EFA est valorisée pour l'étude des dossiers**
- **Le financement d'une structure est soumis au dépôt d'un projet de développement structurant**
- **Toutes les actions proposées sont soumises à la définition d'objectifs quantitatifs de réalisation**

Une évolution positive : la gestion partagée



Libellé subvention	Code subventions
FFAviron - Siège - Projet sportif fédéral	940
FFAviron - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	941
FFAviron - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	942
FFAviron - Bretagne - Projet sportif fédéral	943
FFAviron - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	944
FFAviron - Grand Est - Projet sportif fédéral	945
FFAviron - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	946
FFAviron - Île-de-France - Projet sportif fédéral	947
FFAviron - Normandie - Projet sportif fédéral	948
FFAviron - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	949
FFAviron - Occitanie - Projet sportif fédéral	950
FFAviron - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral	951
FFAviron - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral	952
FFAviron - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	953
FFAviron - Martinique - Projet sportif fédéral	954
FFAviron - Guyane - Projet sportif fédéral	955
FFAviron - La Réunion - Projet sportif fédéral	956
FFAviron - Mayotte - Projet sportif fédéral	957

Pour les ligues et les CD



Des projets territoriaux

		CNDS 2018		ANS 2019		ANS 2020			
		192	999 965 €	214	987 000 €	-1,30%	237	1 037 340 €	5,10%
Ligues	14	315 124 €	13	325 400 €		13	329 800 €		
	CD 36	178 270 €	45	168 100 €		52	169 700 €		
		493 394 €		493 500 €			499 500 €		
Clubs	142	506 571 €	156	493 500 €		172	537 840 €		

Moyenne subventions / unité de licence

➤ **sur un territoire (club/CD/ligue) : 26,70 €**

en 2019 : de 13,70 € à 38,00 €

en 2020 : de 22,00 € à 34,90 €

➤ **Sur les organes déconcentrés d'une région (CD/ligue)
: 12,9 €**

en 2019 : de 9,60 € à 22,30 €

en 2020 : 10,90 € à 19,00 €

Les aides aux clubs par thématiques



Développer l'aviron scolaire	159 050,00 €
Recruter et fidéliser de nouveaux pratiquants en rivière, mer , indoor	69 240,00 €
Développement du dispositif «Sport sur ordonnance»	59 750,00 €
Développer l'aviron de rivière, indoor, mer, banc fixe	52 900,00 €
Développer le handi-aviron	37 000,00 €
Organisation de manifestation sportive	35 800,00 €
Labellisation de structures Aviron Santé	32 500,00 €
S'engager dans une démarche en faveur des PEPS	26 750,00 €
Formation des bénévoles	23 200,00 €
Accès à la performance	11 500,00 €
Mettre en place des actions en faveur du DD	9 750,00 €
Promouvoir la place des femmes	9 200,00 €
Structuration et obtention du Label EFA	7 500,00 €
Déplacement aux championnats	2 500,00 €

Les aides aux CD/ligues par thématiques



Accès à la performance	101 150,00 €
Formation des bénévoles	79 250,00 €
Fonctionnement ETR	70 450,00 €
Développer l'aviron scolaire	54 250,00 €
Recruter et fidéliser de nouveaux pratiquants en rivière, mer , indoor	52 750,00 €
Organisation de manifestation sportive	40 950,00 €
Développer l'aviron de rivière, indoor, mer, banc fixe	35 650,00 €
S'engager dans une démarche en faveur des PEPS	19 400,00 €
Développer le handi-aviron	11 050,00 €
Développement du dispositif «Sport sur ordonnance»	9 800,00 €
Mettre en place des actions en faveur du DD	9 400,00 €
Structuration et obtention du Label EFA	7 500,00 €
Création de structures	5 100,00 €
Labellisation de structures Aviron Santé	1 500,00 €
Promouvoir la place des femmes	800,00 €

Les aides ANS par thématiques



Développer l'aviron scolaire	213 300,00 €
Recruter et fidéliser de nouveaux pratiquants en rivière, mer , indoor	121 990,00 €
Accès à la performance	112 650,00 €
Formation des bénévoles	102 450,00 €
Développer l'aviron de rivière, indoor, mer, banc fixe	88 550,00 €
Organisation de manifestation sportive	76 750,00 €
Fonctionnement ETR	70 450,00 €
Développement du dispositif «Sport sur ordonnance»	69 550,00 €
Développer le handi-aviron	48 050,00 €
S'engager dans une démarche en faveur des PEPS	46 150,00 €
Labellisation de structures Aviron Santé	34 000,00 €
Mettre en place des actions en faveur du DD	19 150,00 €
Structuration et obtention du Label EFA	15 000,00 €
Promouvoir la place des femmes	10 000,00 €
Création de structures	5 100,00 €
Déplacement aux championnats	2 500,00 €

Les justificatifs des structures pour la campagne 2019 :

- Peu de justificatifs qualitatifs ou quantitatifs**
- Manque de justificatifs identifiés (nom prénom pour formation par exemple)**
- Manque de justificatifs financiers**



CONCEPTION DE DOCUMENTS TYPES